

# Le machisme tue tous les jours. Le féminisme n'a jamais tué personne.

► **En France, le mouvement féministe** a permis aux femmes, depuis le début du 20ème siècle, de conquérir des droits et libertés. Cette lutte est sans relâche. Car il reste encore beaucoup de chemin à parcourir depuis l'égalité des droits jusqu'à l'égalité réelle, en France et dans le monde.

► **A l'échelle mondiale**, patriarcat et capitalisme font des ravages :

- Les femmes effectuent **66 % du travail mondial** mais ne perçoivent que **10 % des revenus**
- **70%** des 1,2 milliard de personnes vivant avec **moins de 1 dollar par jour sont des femmes**
- Les femmes produisent **50% de la nourriture mondiale** mais ne détiennent que **1% de la propriété**
- **2/3 des analphabètes** sont des femmes
- Les persécutions liées au genre ne sont toujours pas reconnues par la Convention de Genève dans les critères du droit d'asile et pourtant
- Environ **40 millions de personnes sont prostituées** dans le monde, en grande majorité des femmes et des enfants
- **720 millions de femmes** ont subi un **mariage forcé** (souvent avant 18 ans)
- **140 millions de femmes** ont subi des **mutilations génitales**
- **Féminicides, infanticides des filles** et sélections prénatales (notamment en Inde et en Chine) fait qu'il **manque 150 millions de femmes sur la planète**. (sources : ONU, Unicef, Banque mondiale)

**Marchons tou.te.s ensemble pour l'égalité et l'émancipation !**

**RDV Dimanche 8 mars à 15h  
Place Masséna (angle rue Giuffredo)**

**Collectif pour les Droits des Femmes 06**

signataires : .....

.....

<http://cddf06.blogspot.fr>

[colldroitsdesfemmes06@gmail.com](mailto:colldroitsdesfemmes06@gmail.com)

## 8 mars 2015 Journée Internationale des Droits des Femmes



### En France, l'égalité c'est pour quand ?

**N**ous revendiquons :

- **L'autonomie totale des femmes**
- **L'égalité salariale** et professionnelle
- **L'abrogation des réformes économiques** qui précarisent le travail et la vie des femmes
- **La parité de la représentation politique** et décisionnelle
- Le maintien et l'amélioration des **services publics de santé** (maternités, centres IVG, centres de planification familiale, etc)
- **Le droit à la PMA** pour les couples de lesbiennes
- **Le démantèlement du système prostitueur** ; des moyens pour aider les femmes à en sortir
- **La régularisation des femmes sans papiers et le droit d'asile pour les victimes de violences sexistes** et lesbophobes dans leur pays
- Plus de moyens pour **l'éducation à l'égalité et la lutte contre les violences sexistes**

**P**arce qu'en France :

- **28% d'écart de salaire** entre hommes et femmes, tous emplois confondus
  - **82% des emplois à temps partiel** sont occupés par des femmes
  - Les **femmes retraitées touchent 950€** en moyenne contre 1 650€ pour les hommes
  - **80 % des tâches domestiques** sont effectuées par les femmes
  - Les femmes représentent **27 % des députés** et 25% des sénateurs
  - Sur les **40 000 personnes prostituées en France, 90% sont des femmes**
  - Chaque année, **200 000 femmes** se déclarent **victimes de violences conjugales**
  - **75 000 personnes** sont victimes de **viols** chaque année, dont une majorité de femmes et d'enfants
  - En 2013, **121 femmes ont été battues à mort** par leur conjoint ou ex-conjoint
- (sources : Insee, Ministère des Droits des femmes)

# Des politiques publiques territoriales pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans les Alpes-Maritimes !

## L'égalité entre les femmes et les hommes : pilier de la démocratie

L'égalité entre les femmes et hommes est, en France, un **principe constitutionnel** (préambule de la Constitution 1946, article premier de la Constitution 1958). C'est également un des principes fondamentaux du **droit communautaire européen** et de son **modèle social**.

L'égalité entre les femmes et hommes est le socle de la vie démocratique. Or, en dépit de nombreux progrès accomplis, **l'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être une réalité**. De graves inégalités politiques, économiques et culturelles persistent.

## La Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

En 2006, le Conseil des Communes et Régions d'Europe a élaboré une **Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**. Elle est **destinée aux collectivités locales et régionales d'Europe** qui sont invitées à mettre en œuvre un **Plan d'actions** pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les sphères politique, publique et privée : **représentation politique, éducation et formation, développement économique, violences, santé, garde des enfants, inclusion sociale, logement, culture, sport, sécurité, mobilité, etc.**

Le Plan d'actions doit présenter :

- **les objectifs** et priorités du signataire,
- **les mesures** qu'il compte adopter,
- **les ressources** affectées,
- **et le calendrier** de sa mise en œuvre.

Le signataire doit, également, engager de larges consultations avant d'adopter son Plan d'actions et diffusera largement celui-ci après son adoption.

## Les Alpes-Maritimes, mauvais élève en politiques publiques locales pour l'égalité femmes-hommes

En France, la **Charte Européenne a été signée par de nombreuses collectivités territoriales** : 118 communes, 23 conseils généraux, 15 conseils régionaux (dont la région PACA), 18 structures intercommunales.

Mais dans les Alpes-Maritimes :

- Le **Conseil général des Alpes-Maritimes n'a pas encore signé la Charte** (alors qu'ont déjà signé depuis plusieurs années : Allier, Bas Rhin, Bouches du Rhône, Charente, Cher, Côtes d'Armor, Essonne, Finistère, Gard, Gers, Ile et Vilaine, Isère, Loire Atlantique, Martinique, Nord, Puy de Dôme, Pyrénées Atlantiques, Saône et Loire, Seine Maritime, Seine et Marne, Val d'Oise, Val de Marne, Vaucluse, etc)
- Si la **ville de Nice et la métropole Nice Côte d'Azur** sont les deux seules collectivités des Alpes-Maritimes à avoir signé la Charte Européenne en 2012, elles **n'ont toujours pas conçu ni mis en œuvre un quelconque Plan d'actions ...**

Toutes les grandes villes françaises ont déjà travaillé, élaboré, rendu public et mis en œuvre un **Plan d'actions** pour l'égalité entre les femmes et les hommes : Lyon, Lille, Toulouse, Strasbourg, Bordeaux, Nantes, Rennes, Brest, Rouen, etc

**NOUS EXIGEONS la mise en œuvre de politiques publiques territoriales (départementales, intercommunales, communales) afin de passer concrètement de l'égalité des droits à l'égalité réelle !**

Les collectivités territoriales maralpines doivent impérativement :

- **signer la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**
- **concevoir et mettre en œuvre un Plan d'actions**



Signons la pétition pour inciter les élu.e.s des Alpes-Maritimes à développer une culture de l'égalité femmes-hommes dans les politiques territoriales  
<http://goo.gl/3aGzn7>